de la famille de Bourbon, etc. Les deux conseils votèrent rapidement ces résolutions, prononcèrent la suppression des journaux royalistes, et, par la loi du 19 fructidor, donnèrent au Directoire de nouveaux pouvoirs : le droit de nommer les juges et les magistrats municipaux dans les départements dont les élections avaient été annulées (les places de députés demeuraient provisoirement vacantes), la faculté de supprimer les journaux et de fermer les réunions politiques qui lui paraîtraient dangereuses.

On voit que les conseils allaient plus loin dans les voies de répression que le Directoire, qui avait pris l'initiative, et qui, en fin de compte, ne déporta que quinze individus, qu'il choisit comme les plus redoutables parmi ceux auxquels cette peine pouvait être appliquée. Voici les noms de ces malheureux, qui furent dirigés immédiatement sur Rochefort et embarqués pour la Guyane : Barthélemy, Pichegru, Willot, Rovère, Aubry, Bourdon (de l'Oise), Murinais, Delarue, Ramel, Dossonville, Tronçon-Ducoudray, Barbé-Marbois, Lafond-Ladébat, enfin les conspirateurs Brottier et La Villeheurnois. Il fut convenu que les autres personnes destinées à la déportation seraient simplement internées à l'île d'Oléron. La plupart, d'ailleurs, purent s'évader et on ne fit rien pour les en empêcher. Quelque opinion que l'on ait sur cet acte, on doit reconnaître que le Directoire usa avec modération de sa victoire. De l'aveu même de ceux qui ont été frappés, et dont quelques-uns ont laissé des mémoires, les conspirateurs royalistes réservaient un tout autre sort aux républicains, et il est indubitable qu'ils eussent ensanglanté leur triomphe. Les nombreux égorgements de patriotes qui, depuis plusieurs années, n'avaient pas discontinué dans une foule de départements montrent assez quelles étaient les implacables fureurs de ce parti, qu'il était après tout nécessaire de frapper sous peine de laisser périr la République. La légalité fut évidemment violée; mais croit-on que Pichegru et ses acolytes l'eussent respectée?

FRUCTIDORISER v. a. ou tr. (fru-kti-do-ri-zé — rad. *fructidor*). Eliminer par la violence un ou plusieurs membres d'une assemblée délibérante, par allusion au coup d'Etat du 18 fructidor : *Le 2 décembre 1851, Louis Bonaparte* FRUCTIDORISA *un grand nombre de représentants. Aucun personnage politique n'a été* FRUCTIDORISÉ *par la révolution du 4 septembre.*

FRUCTIFÈRE adj. (fru-kti-fè-re — du lat. *fructus*, fruit; *fero*, je porte). Bot. Qui porte des fruits ou des organes reproducteurs : *Plante, organe* FRUCTIFÈRE.

FRUCTIFIANT (fru-kti-fi-an) part. prés. du v. Fructifier : *Des semences* FRUCTIFIANT *d'une façon admirable.*

FRUCTIFIANT, ANTE adj. (fru-kti-fi-an, an-te — rad. *fructifier*). Fécond, productif, qui fructifie ; *Une plante* FRUCTIFIANTE.

— Fig. Fécond en résultats avantageux : *La science fait naître ces industries* FRUCTIFIANTES *qui enrichissent les peuples.* (Cuv.)

FRUCTIFICATEUR, TRICE adj. (fru-kti-fi-ka-teur, tri-se — rad. *fructifier*). Qui fait fructifier : *Influence* FRUCTIFICATRICE.

FRUCTIFICATION s. f. (fru-kti-fi-ca-si-on — lat. *fructificatio*, même sens; rad. *fructifier*). Bot. Formation, production des fruits; résultat, produit de cette formation : *L'appareil de la* FRUCTIFICATION *du pois est, en diverses proportions, le même dans toute cette famille.* (J.-J. Rouss.) *Nos arbres fruitiers, quoique greffés, gardent dans leur* FRUCTIFICATION *tous les caractères botaniques qui les distinguent.* (J.-J. Rouss.) *Le jardinier habile dirige moins la taille à la végétation absolue qu'à la* FRUCTIFICATION *de l'arbre.* (J. de Maistre.) *Les plantes annuelles meurent après la floraison et la* FRUCTIFICATION. (Maquel.) ‖ Ensemble des organes reproducteurs, dans les cryptogames. ‖ Epoque de l'année où a lieu la fructification.

— Fig. Résultats, effets utiles : *Attendons tout de cette pensée, attendons la* FRUCTIFICATION *de ce germe qui renferme peut-être une des gloires de ce siècle.* (Lacretelle.)

FRUCTIFICATEUR s. m. (fru-kti-fi-ka-teur — rad. *fructifier*). Néol. Ce qui fait fructifier, ce qui aide à la fructification : *Le soufre, employé en insufflations sèches, apparaît, s'il est permis de s'exprimer ainsi, comme le grand* FRUCTIFICATEUR *de la culture.* (L. Figuier.)

FRUCTIFIER v. n. ou intr. (fru-kti-fi-é — du lat. *fructus*, fruit; *facere*, faire. — Prend deux *i* de suite au deux prem. pers. pl. de l'imp. de l'ind. et du subj. prés. : *Nous fructifions; que vous fructifiiez*). Produire, porter des fruits : *Quand les terres sont bien fumées, elles en* FRUCTIFIENT *davantage.* (Acad.) *Un arbre planté à contre-sens, les racines en haut, les branches en bas, vit, croît,* FRUCTIFIE; *de ses racines sortent des branches, et de ses branches sortent des racines.* (Bonnet.) *L'Europe, jadis sauvage, voit aujourd'hui dans ses plaines* FRUCTIFIER *les végétaux des deux mondes.* (Virey.) *L'âme du laboureur se mêle aux sillons, à la moisson qu'il voit périr ou* FRUCTIFIER *sous ses yeux.* (C. Dollfus.) *La chaleur est féconde; seule, elle fait germer, fleurir,* FRUCTIFIER. (Le P. Félix.)

Il faut connaître encor comment l'arbre prend vie,
Comment il se nourrit, comment il *fructifie*.
PERRAULT.

— Fig. Produire un effet, donner des résultats avantageux : *La bonne éducation est une semence qui* FRUCTIFIE *toujours. Quelques revers répandus dans le champ de la vie en font* FRUCTIFIER *le bonheur.* (Sanial Dubay.) *Un gouvernement sage fait* FRUCTIFIER *les vertus.* (Chateaub.)

Vous verrez tous les ans *fructifier* vos vers.
BOILEAU.

FRUCTIFLORE adj. (fru-kti-flo-re — du lat. *fructus*, fruit; *flos*, *floris*, fleur). Bot. Se dit, d'après quelques auteurs, des fleurs qui ont des ovaires libres. ‖ Peu usité.

FRUCTIFORME adj. (fru-kti-for-me — du lat. *fructus*, fruit, et de *forme*). Bot. Qui a la forme ou l'apparence d'un fruit.

FRUCTIGÈNE adj. (fru-kti-jè-ne — du lat. *fructus*, fruit; *genus*, origine). Bot. Qui naît et croît sur les fruits.

FRUCTILÉGE adj. (fru-kti-lé-je). Syn. de FRUGILÉGE.

FRUCTISTE s. m. (fru-kti-ste — du lat. *fructus*, fruit). Nom donné par Linné aux botanistes qui classent les plantes d'après la considération du fruit.

FRUCTUAIRE adj. (fru-ktu-è-re — du lat. *fructus*, fruit). Bot. Qui appartient, qui est relatif au fruit.

— s. m. Dr. rom. Usufruitier.

FRUCTUEUSEMENT adv. (fru-ktu-eu-ze-man — rad. *fructueux*). Avec fruit, avec succès, utilement : *Travailler* FRUCTUEUSEMENT.

— **Antonyme.** Infructueusement.

FRUCTUEUX, EUSE adj. (fru-ktu-eu, eu-ze — du lat. *fructus*, fruit). Poétiq. Qui produit du fruit :

En forme d'écusson, d'un arbre *fructueux*
D'autres vont enlever l'écorce avec les nœuds.
ROSSET.

Les livres sur Evrard fondent comme la grêle
Qui, dans un grand jardin, à coups impétueux,
Abat l'honneur naissant des rameaux *fructueux*.
BOILEAU.

— Fig. Utile, profitable, qui donne des résultats favorables : *Quête* FRUCTUEUSE. *Commerce* FRUCTUEUX. *Le travail du poëte, et souvent de l'homme de lettres, lui est bien peu* FRUCTUEUX *à lui-même.* (Chamfort.)

— **Antonymes.** Improductif, infécond, infructueux, stérile.

FRUCTULE s. m. (fru-ktu-le — dimin. du lat. *fructus*, fruit). Bot. Chacun des fruits particuliers qui concourent à la formation d'un fruit composé.

FRUELA, nom de trois rois d'Espagne. V. FROÏLA.

FRUGAL, ALE adj. (fru-gal, a-le — lat. *frugalis;* de *frux*, moisson, grains, fruits de la terre, dont le radical est le même que celui de *fructus*, fruit, et de *frumentum*, froment, savoir, le sanscrit *bhrug*, manger. L'adjectif *frugalis* signifie proprement qui vit des fruits de la terre). Qui se contente de peu pour sa nourriture, qui vit de choses ordinaires et communes : *Un homme* FRUGAL. *Charles XII était* FRUGAL, *vigilant, laborieux.* (Volt.) *Sénèque était* FRUGAL; *riche, il vivait comme s'il eût été pauvre.* (Dider.) *Plus un peuple est* FRUGAL, *plus il doit se multiplier.* (Grimm.) ‖ Qui n'est accompagné d'aucune recherche dans les aliments; qui n'est pas recherché, en parlant des aliments : *Une vie* FRUGALE. *Un repas* FRUGAL. *Une nourriture* FRUGALE. *Les habitudes* FRUGALES *prolongent la vie.* (Mme Bradi.) *Quel plaisir alors de chômer la fête avec son ami par quelque petit repas* FRUGAL, *où l'esprit seul fasse la débauche!* (Ste-Beuve.)

Le dîner d'un poëte est tant soit peu *frugal*.
ETIENNE.

— **Antonymes.** Friand, gastronome, glouton, goinfre, gourmand, intempérant, sensuel, vorace.

FRUGALEMENT adv. (fru-ga-le-man — rad. *frugal*). D'une façon frugale, avec frugalité : *Un champ fertile et bien cultivé est le vrai trésor d'une famille assez sage pour vouloir vivre* FRUGALEMENT *comme ses pères ont vécu.* (Fén.)

FRUGALITÉ s. f. (fru-ga-li-té — rad. *frugal*). Qualité de ce qui est frugal, d'une personne frugale : *Vivre avec* FRUGALITÉ. *La* FRUGALITÉ *est une source de délices.* (Le Sage.) *La* FRUGALITÉ *est un ménagement du plaisir.* (Dacier.) *Le sommeil de Fénelon était court, ses repas d'une extrême* FRUGALITÉ, *ses mœurs d'une pureté irréprochable.* (La Harpe.)

Sa table toutefois, sans superfluité,
N'avait rien que d'honnête en sa *frugalité*.
BOILEAU.

— **Syn. Frugalité, sobriété, tempérance.** La *frugalité* consiste à se contenter de mets simples et communs; la *sobriété*, à éviter tout excès dans la quantité des aliments; la *tempérance*, à s'imposer une règle raisonnable non-seulement pour la quantité, mais encore pour le choix, pour la nature des aliments. La *frugalité* n'exclut pas nécessairement la gourmandise, bien que la simplicité même des aliments dispose naturellement à se contenter d'une quantité raisonnable; la *sobriété* n'exclut pas la friandise ni la recherche; la *tempérance* seule est une vertu dans le sens le plus absolu du mot.

— **Antonymes.** Débauche, friandise, gastronomie, gloutonnerie, goinfrerie, gourmandise, incontinence, intempérance, sensualité, voracité.

— **Encycl.** La *frugalité* est la qualité d'une personne qui est frugale, c'est-à-dire qui se contente des choses les plus communes. Proudhon disait : « La *frugalité*, la tempérance, la modestie en toutes choses ne sont pas seulement pour nous des vertus de surérogation, ce sont des vertus de commandement; » et le grand philosophe avait raison : ce sont des vertus que commande notre propre intérêt.

Ajoutons quelques traits de frugalité. Les amis de Sully lui reprochaient quelquefois la *frugalité* avec laquelle sa table était servie : « Si ceux qui s'y asseyent sont sobres, répondit-il, il y en a assez pour eux; s'ils sont enclins à la gourmandise, il y en a trop. » Socrate répondit dans le même sens à des amis qui lui reprochaient d'avoir montré trop de *frugalité* dans un repas de cérémonie.

C'est par la *frugalité* et par l'éloignement du luxe que la république de Hollande s'était accrue et rendue puissante. Le chevalier Temple dit dans ses *Remarques* sur la Hollande que, de son temps, un bourgmestre d'Amsterdam, qui s'était aperçu que le luxe pénétrait dans toutes les classes du pays, voulut donner une leçon à ses concitoyens. Il invita à un festin trente-six magistrats de la ville avec leurs femmes et leurs enfants. Le premier service n'était composé que de beurre et de harengs; ce service achevé, les domestiques enlevèrent la nappe, et, sous cette première nappe, chacun des convives trouva à sa place un petit billet portant ces mots : « C'est en usant de ces mets que nos pères se sont enrichis. » Le second service était composé de viandes grossières, mais très-substantielles; et, quand la serviette fut enlevée, chaque convive trouva un autre billet disant : « C'est par cette forte nourriture que nos ancêtres ont su conserver ce qu'ils avaient acquis. » Le troisième service était très-délicat : ce n'était que volailles fines, gibier distingué et ragoûts très-relevés; il y avait des sucreries de toutes sortes, les vins les plus fins et les plus spiritueux; mais le billet était bien différent : on y faisait allusion à la corruption qui commençait à pénétrer tout le corps social et qui ne tarderait pas à ruiner infailliblement la fortune et la santé des particuliers.

FRUGARDITE s. f. (fru-gar-di-te — de *Frugard*, nom de lieu). Minér. Variété d'idocrase, ainsi appelée parce qu'on l'a trouvée aux environs de Frugard, en Finlande. On la désigne aussi quelquefois sous le nom d'*idocrase magnésienne*, parce qu'elle est très-riche en magnésie. V. IDOCRASE.

FRUGES, bourg de France (Pas-de-Calais), ch.-l. de canton, arrond. et à 33 kilom. de Montreuil-sur-Mer, sur la Lys; pop. aggl., 2,180 hab. — pop. tot., 2,944 hab. Fabrication de pipes. Source d'eau minérale.

FRUGIFÈRE adj. (fru-ji-fè-re — du lat. *fruges*, fruits; *fero*, je porte). Qui porte ou produit des fruits : *Branches* FRUGIFÈRES.

FRUGILÉGE adj. (fru-ji-lé-je — du lat. *fruges*, fruits; *lego*, je cueille). Ornith. Se dit du freux, espèce de corbeau vivant de grains qu'il va chercher en terre.

FRUGIVORE adj. (fru-gi-vo-re — du lat. *fruges*, fruits; *voro*, je dévore). Zool. Qui se nourrit de fruits de végétaux : *L'homme est, par ses dents,* FRUGIVORE *aux trois cinquièmes et carnivore pour le reste.* (Cuv.) *Il n'existe pas d'animal exclusivement* FRUGIVORE. (Nysten.) On dit quelquefois CARPOPHAGE.

— s. m. Animal qui se nourrit de fruits : *La nature fournit aux* FRUGIVORES *une nourriture qu'ils se procurent facilement.* (Dider.)

— s. m. pl. Ornith. Famille de passereaux comprenant des genres, tels que les musophages et les touracos, qui se nourrissent de fruits.

— **Antonymes.** Carnassier ou carnivore, granivore, herbivore.

FRUGONI (Charles-Innocent), remarquable et fécond poëte italien, né à Gênes en 1692, mort à Parme en 1768. Il appartenait à une des meilleures familles de Gênes. Son père, pour laisser toute sa succession à ses deux fils aînés, fit entrer le jeune Charles-Innocent dans la congrégation des frères somasques. A seize ans, sans aucune vocation, à contre-cœur, comme il nous l'apprend lui-même, le jeune homme prononça ses vœux à Novi. Sa vive intelligence, sa brillante imagination, ses progrès rapides, son génie poétique, qui se révéla bientôt, le mirent en évidence. Il professa successivement avec le plus grand succès, de 1716 à 1724, les belles-lettres à Brescia, à Rome, à Gênes, à Bologne, à Modène. Dans ces villes, il se lia avec les hommes les plus éminents, Rolli, Métastase, et surtout le cardinal Bentivoglio, qui devint son zélé protecteur et se servit de ses talents, si l'on en croit Fabroni, pour mener à perfection sa belle traduction de Stace. Le cardinal, soit par reconnaissance de ce travail, soit par amitié, rendit à Frugoni deux grands services : il obtint du pape Clément XII que le poëte fût dégagé de ses vœux monastiques et l'introduisit à la cour du duc de Parme, François Farnèse. Là, Frugoni, homme d'esprit et de plaisir, aimant fort l'amour et le jeu, mena, au milieu des fêtes, une existence des plus agréables. Bien que poëte de cour et astreint à tous les genres de compositions futiles que cette position comporte, il dut plus encore sa réputation à son talent pour la satire et la poésie lyrique qu'à l'adresse avec laquelle il savait manier la louange. A la mort du duc Antoine de Parme (1731), Frugoni, mal vu de son successeur, se retira à Gênes. La longue guerre qui éclata en Italie, et qui fit passer plusieurs fois Parme de la domination espagnole à la domination autrichienne, vint troubler encore l'existence du poëte. Sans fortune, il tomba bientôt dans un état voisin de la misère; mais, grâce aux secours délicats d'amis puissants, il put surmonter sa gêne et se livrer à son talent satirique et burlesque, qui prit à cette époque un grand essor. La paix d'Aix-la-Chapelle, qui donnait à l'infant don Philippe le duché de Parme (1748), mit fin à l'existence agitée de Frugoni. Appelé à la nouvelle cour, il y jouit d'une faveur égale à celle qu'il avait jadis sous le duc Antoine. En 1752, à la mort d'un de ses frères, Frugoni put entrer en possession d'une partie de l'héritage paternel. Les juges génois, à qui il adressa des suppliques en vers, lui accordèrent la libre disposition d'un legs qui lui avait été fait sous condition, et une somme de 1,000 sequins sur les biens dont on avait voulu le frustrer. Il devint par la suite secrétaire perpétuel de l'Académie royale des beaux-arts, fondée à Parme en 1757, et mourut à l'âge de soixante-seize ans, en pleine possession de toutes ses facultés. Frugoni fut un des restaurateurs de la poésie lyrique au XVIIIe siècle. Il s'est essayé dans presque tous les genres, poëmes, drames, sonnets, odes, satires, épîtres en vers, dits *versi sdruccioli*, ou vers libres (*sciolti*). Plusieurs de ses pièces en vers libres sont regardées comme des chefs-d'œuvre d'imagination et de style, et il s'élève parfois au sublime dans la poésie lyrique. Le recueil de ses *Œuvres* a été publié à Parme (1779, 9 vol. in-8°) et une édition de ses *Œuvres choisies* a paru à Brescia (1782, 4 vol. in-8°.)

FRUIT s. m. (frui — lat. *fructus*, proprement ce qu'on mange; de la racine sanscrite *bhrug*, manger, d'où aussi *fruor*, jouir, *fruges*, grains, et *frumentum*, froment). Bot. Production végétale qui succède à la fleur, et qui contient les semences; les naturalistes le disent des semences elles-mêmes : *Les* FRUITS *d'un grand nombre de plantes servent à la nourriture des hommes ou à celle des animaux.* (Acad.) *Par tous pays, la plupart des* FRUITS *destinés à la nourriture de l'homme flattent sa vue et son odorat.* (J.-J. Rouss.) *Les* FRUITS *qu'on fait mûrir par artifice n'ont jamais ni le goût ni la beauté de ceux qui viennent dans leur saison.* (St-Evrem.) *Les femmes n'aiment ni la raison ni les* FRUITS *mûrs.* (Balz.)

Au diable les plats d'or qui portent des *fruits* aigres!
E. AUGIER.

Les vrais plaisirs sont ceux que l'on doit à soi-même,
Et les *fruits* les plus doux sont les *fruits* que l'on [sème.
DELILLE.

Ne forcez point d'éclore au sein de la froidure
Des *fruits* qu'à d'autres temps destinait la nature.
DELILLE.

Les *fruits* sont dès avril ce qu'ils seront plus tard,
Tels nous-mêmes : l'enfant renferme le vieillard.
BRIZEUX.

Il fait naître et mûrir les *fruits*,
Il leur dispense avec mesure
Et la chaleur des jours et la fraîcheur des nuits.
RACINE.

‖ *Fruit à pain*, Syn. d'ARBRE À PAIN et d'ARTOCARPE. ‖ *Fruit du vrai baume*, Syn. de CARPOBALSAMON. ‖ *Fruit élastique*, Capsule du sablier (*ura crepitans*). ‖ *Fruit pétrifié*, Syn. de CARPOLITHE.

— Productions végétales servant à l'alimentation, récoltes; en ce sens le pluriel est seul usité : *De quelque détour que l'on se serve pour convertir l'argent en denrées ou les denrées en argent, il faut toujours que tout revienne aux* FRUITS *de la terre et aux animaux qu'elle nourrit.* (Rollin.)

Le laitage, le miel et les *fruits* de la terre
Furent longtemps des Grecs l'aliment ordinaire.
BERCHOUX.

— Dessert, partie du repas où l'on mange des fruits : *Servir le* FRUIT. *Vous gronderez mal à propos un serviteur, si vous voulez qu'il ait dressé un* FRUIT *plus promptement qu'il n'est possible.* (Fén.) *Il se lève avant le* FRUIT, *et prend congé de la compagnie.* (La Bruy.) ‖ Ce sens a vieilli.

— Par ext. Enfant, par rapport à sa mère; produit de la génération et du part : *Une femme qui fait périr son* FRUIT. *Cet enfant est le* FRUIT *d'un amour illégitime. Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus, le* FRUIT *de vos entrailles, est béni. La femme prend quelquefois le suc d'une espèce de rue pour détruire son* FRUIT *trop hâtif.* (Chateaub.)

Je vis moi-même alors ce *fruit* de leurs amours.
RACINE.

Regardez la génisse, inconsolable mère.
Hélas! elle a perdu le *fruit* de ses amours!
DELILLE.

— Produit : *Les* FRUITS *de la chasse et de la pêche.*

— Fig. Utilité, profit, avantage qu'on retire de quelque chose, résultat utile : *Recueillir les* FRUITS *de sa sagesse. On ne cueille pas le* FRUIT *du bonheur sur l'arbre de l'injustice.* (Max. orient.) *Il y a des hommes gratuitement civils, en qui les politesses sont des* FRUITS *naturels de leur éducation.* (La Rochef.) *Le* FRUIT *de la démonstration est la science.* (Boss.) *Souvent on tire plus de* FRUIT *de ses fautes que de ses belles actions.* (Fén.) *Le* FRUIT *du travail est le plus doux des plaisirs.* (Vauven.) *Les vérités sont des* FRUITS *qui ne doivent être cueillis que bien mûrs.* (Volt.) *Les petites vérités jetées à la face de tout le monde portent leurs* FRUITS : *celui qui se sent reconnaître retire son masque.* (A. d'Houdetot.) *C'est par l'impôt qu'on arrache au travailleur, sous prétexte du bien de l'Etat, le* FRUIT *de ses sueurs.* (A. Blanqui.) *L'homme, comme tous les êtres, se manifeste à la vie par une naissance,* FRUIT *d'une génération.* (P. Leroux.) *Le régime de la défiance est un régime jugé par ses* FRUITS. (E. de Gir.) *La science est un* FRUIT *tardif de l'esprit humain.* (C. Dollfus.) *Le bon vouloir n'est jamais sans* FRUIT. (Lamenn.) *La véritable humilité se reconnaît à ses* FRUITS, *qui sont la paix, la condescendance, la douceur et la charité.* (Lamenn.)

Plus le péril est grand, plus doux en est le *fruit*.
RACINE.

N'allez pas sur des vers sans *fruit* vous consumer.
BOILEAU.

La raison est un *fruit* de l'arrière-saison.
C. D'HARLEVILLE.

‖ Effet, résultat mauvais : *La misère est le* FRUIT *naturel de la paresse. J'ai toujours remarqué que les grands chagrins étaient le* FRUIT *de notre cupidité effrénée.* (Volt.) *Si la vie est un bien, la mort est son* FRUIT; *si la vie est un mal, la mort est son terme.* (De Ségur.) *Les superstitions, les cruautés, l'impureté sont des* FRUITS *naturels et pour ainsi dire légitimes de l'ignorance.* (L. Veuillot.)

. . . . . Les soupçons importuns
Sont d'un second hymen les *fruits* les plus communs.
RACINE.

Plus que l'on ne le croit le nom d'époux engage;
Et l'amour est souvent le *fruit* du mariage.
MOLIÈRE.

— *Arbres à fruit*, Arbres qui produisent des fruits pulpeux et comestibles : *En mars, les arbres à* FRUITS *étalent leur riche parure.* (A. Karr.)

— *Fruits légumiers*, Fruits produits par des plantes herbacées, comme le melon, la courge, la tomate, l'aubergine, etc.

— *Fruits rouges*, Petits fruits de couleur rouge qui viennent au printemps, tels que les fraises, les framboises, les cerises, les groseilles, etc. : *Les* FRUITS ROUGES *sont généralement rafraîchissants.* ‖ *Quatre fruits rouges*, Cerise, groseille, fraise et framboise. ‖ *Quatre fruits jaunes*, Orange, citron, bigarade et cédrat. ‖ *Quatre fruits*, Datte, jujube, figue, pruneau ou raisin, servant à faire une tisane pectorale.

— *Fruit sec*, Fruit naturellement dépourvu de pulpe, comme les noix, ou desséché pour être consommé en cet état, comme les raisins secs, les figues sèches, etc. ‖ Fam. Se dit d'un élève de certaines écoles publiques qui, trouvé trop faible lors des examens de sortie, ne peut être admis à suivre aucune des carrières auxquelles on prépare dans ces écoles : *Les* FRUITS SECS *de l'Ecole polytechnique, de Saint-Cyr.* On assure que cette expression vient d'un élève de l'Ecole polytechnique qui, interrogé sur ce qu'il ferait en cas d'insuccès à ses examens, répondit : « Je ferai ce que fait mon père, le commerce des *fruits secs*. » ‖ Fig. Personne restée inutile, déplacée, reléguée hors du rôle qui lui était assigné; chose qui reste stérile, sans résultat : *Une insurrection qui éclate, c'est une idée qui passe son examen devant le peuple; si le peuple laisse tomber sa boule noire, l'idée est* FRUIT SEC, *l'insurrection est échauffourée.* (V. Hugo.) *M. Augier n'est pas un de ces* FRUITS SECS *de la génération que le dépit a rendus haineux.* (L. Ulbach.)

— *Fruit monté*, Plateau chargé de fruits et orné que l'on sert sur une table.

— *Fruit défendu*, Fruit de l'arbre de vie, auquel Adam et Eve avaient reçu ordre de ne pas toucher : *Heureux Adam s'il ne se fût point distrait de la présence de son Dieu en laissant remplir la capacité de son esprit de la beauté et de la douceur espérée du* FRUIT DÉFENDU! (Malebr.) ‖ Fam. Objet dont il n'est pas permis d'user : *Tout* FRUIT DÉFENDU *offre le plus grand attrait. Pour goûter un moment au* FRUIT *presque* DÉFENDU *de la gloire, quel artiste n'oublie pas tout intérêt grossier, tel que celui que l'argent résume?* (J. Lecomte.)

. . . Ce point, monsieur, est le *fruit défendu;*
Et voilà justement ce qui nous affriande.
DESTOUCHES.

— *Fruit nouveau*, Chose inusitée, extraordinaire : *C'est du* FRUIT NOUVEAU *de vous voir ici.*

— *Sentir son fruit*, Se dit d'une personne en qui tout rappelle son origine ou sa cause première : *Il parle une langue excellente, d'une grande propriété d'acceptions, pleine d'idiotismes, familière, parisienne, et qui* SENT SON FRUIT. (Ste-Beuve.) ‖ Il se dit aussi de l'odeur du poisson ou du gibier avancés : *Voici un turbot qui* SENT *furieusement* SON FRUIT.

— Pharm. *Fruits carminatifs*, Mélange par poids égaux de semences d'anis, de coriandre, de fenouil et de carvi. ‖ *Fruits pectoraux* ou *fruits béchiques*, Mélange par poids égaux de figues, de jujubes, de dattes et de raisins secs; en tisane, par décoction de 50 grammes dans 1 litre d'eau.

— Jurispr. *Fruits*, Produits, revenus d'une terre, d'un immeuble, d'une charge, d'un fonds quelconque : *Percevoir les* FRUITS. *C'est une maxime de droit que tout possesseur de bonne foi fait les* FRUITS *siens.* (Acad.)

— Droit. Ensemble des produits réguliers et périodiques qu'une chose mobilière ou immobilière est destinée à donner : *Un des droits du propriétaire est de percevoir les* FRUITS *produits par sa chose. Le possesseur de mauvaise foi doit restituer, non-seulement la chose possédée, mais encore tous les* FRUITS *qu'elle a produits.* ‖ *Fruits naturels*, Productions spontanées d'une terre, d'un fonds, comme bois, foin, croît des animaux. ‖ *Fruits industriels*, Productions obtenues par la culture ou le travail, comme le blé, le vin, etc. ‖ *Fruits civils*, Loyers des maisons, baux à ferme, intérêts des sommes exigibles. ‖ *Fruits casuels*, Ceux qui dépendent de circonstances futures ou imprévues. ‖ *Fruits pendants par les racines* ou *fruits par racines*, Récoltes encore sur pied : *On ne peut saisir les* FRUITS PENDANTS PAR RACINES *qu'après telle époque.* (Acad.) ‖ *Fruits pendants par branches*, Fruits qui viennent des arbres, et qui ne sont pas encore récoltés.

— Archit. Légère inclinaison que l'on donne à l'une des faces d'un mur : *Il ne faut pas élever le mur tout à fait à plomb, il faut qu'il ait un peu de* FRUIT. (Acad.)

— Sculpt. Ornements qui imitent des fruits et dont on fait des festons, des guirlandes, etc., dans la décoration des bâtiments.

— Hortic. *Mettre un arbre à fruit*, Le traiter de façon à lui faire produire beaucoup de fruits : *Les cultivateurs savent assez que, pour* METTRE À FRUIT *un arbre trop vigoureux, il ne faut que l'affaiblir, et il est plus d'un moyen de procurer cet affaiblissement.* (Bonnet.)

— **Epithètes.** Vermeil, appétissant, doré, coloré, empourpré, agréable, doux, délicat, sucré, fondant, moelleux, délicieux, savoureux, charnu, rafraîchissant, précieux, rare, magnifique, exquis, odorant, parfumé, embaumé, aromatique, musqué, hâtif, précoce, printanier, avancé, mûr, jeune, tendre, naissant, noué, avorté, insipide, fade, pierreux, gâté, pourri, piqué.

— **Encycl.** Bot. et Arboric. Le *fruit*, en botanique, n'est autre chose que l'ovaire fécondé, accru et modifié de diverses manières. Dans le langage ordinaire, on ne donne le nom de *fruits* qu'à ceux de ces organes qui sont charnus et susceptibles d'entrer dans l'alimentation. C'est en ce sens qu'une certaine catégorie d'arbres est désignée plus particulièrement sous le nom d'*arbres fruitiers*, qui pourrait s'appliquer à tous les arbres et à toutes les plantes en général. On peut dire, en effet, que tous les végétaux portent des *fruits;* tout au plus pourrait-on faire une exception, ou, pour mieux dire, une réserve pour les végétaux cryptogames, chez lesquels les organes reproducteurs présentent des particularités remarquables dans leur structure et leurs fonctions.

Nous avons vu, à l'article FÉCONDATION, comment l'étamine ou organe mâle agit sur le pistil ou organe femelle. Ordinairement ce dernier, ou plutôt l'ovaire qui en constitue la partie la plus essentielle, persiste seul et se développe de manière à se transformer en *fruit*. Mais l'ovaire n'est pas toujours seul à concourir à la formation de ce *fruit;* il s'y ajoute quelquefois des organes accessoires, comme le tube du calice dans la pomme; le réceptacle, dans la figue ou dans la fraise; le pédoncule, dans la noix d'acajou; les ovules, dans l'orange et la groseille. Mais le *fruit* se compose de deux parties : le péricarpe ou *fruit* proprement dit, et la graine; le premier résulte du développement de l'ovaire, la seconde provient de celui de l'ovule. En général, la vie et le développement de ces deux parties sont intimement liés, et l'avortement de l'une amène celui de l'autre; mais ce développement est fort inégal, même dans une seule espèce, suivant les circonstances. On sait que les sauvageons présentent, pour la plupart, un développement de la graine beaucoup plus grand par rapport au péricarpe. Dans les arbres cultivés, c'est ordinairement l'inverse; la culture a pour effet de favoriser l'accroissement du péricarpe à l'égard de la graine; il arrive même que celle-ci avorte complètement, comme dans certaines variétés de bananes et de raisins. Il s'ensuit que les *fruits* sauvages sont plus aptes à fournir des graines qui donnent des sujets vigoureux, tandis que les *fruits* cultivés conviennent mieux pour l'alimentation.

Tous les *fruits* doivent leur origine à des carpelles, c'est-à-dire à des feuilles plus ou moins modifiées. Tous les péricarpes, au commencement de leur existence, présentent donc l'aspect et la consistance d'une feuille; mais les uns restent toute leur vie dans cet état, et se dessèchent même comme les organes foliacés : telles sont les gousses du pois, du haricot, du baguenaudier; les autres, au contraire, deviennent plus épais, tantôt charnus, comme la prune ou la pêche, tantôt ligneux, comme les cônes de pin. Le terme de la maturité du *fruit* diffère, suivant que nous le considérons au point de vue de la végétation ou par rapport aux besoins de l'homme. Dans le premier cas, la maturité complète a lieu à l'époque où le *fruit* se détache du végétal qui lui a donné naissance, ou du moins s'entr'ouvre pour laisser échapper les graines, suivant que ce *fruit* est sec ou charnu. « Dans la vie de ceux qui présentent ce dernier caractère, dit de Jussieu, on distingue deux phases : la première, où ils se comportent comme la plupart des précédents (*fruits* secs), colorés en vert, dégageant de l'oxygène pendant le jour et de l'acide carbonique pendant la nuit; la seconde, où ils cessent de dégager de l'oxygène : c'est l'époque de la maturité et celle qui l'avoisine. »

En général, le *fruit* grossit par le développement du parenchyme ou tissu cellulaire. Les faisceaux fibro-vasculaires concourent peu ou point à ce grossissement, et, s'ils le font quelquefois d'une manière notable, c'est aux dépens de la qualité du *fruit*, dont la chair devient sèche et filandreuse. L'eau qui arrive avec la séve est d'abord très-abondante; une partie se fixe dans le *fruit* en se combinant à divers principes; l'autre partie est rejetée par l'évaporation; la quantité varie d'ailleurs suivant l'âge de l'arbre, la température et le degré d'humidité du sol et de l'atmosphère, etc. Une grande proportion de liquide augmente le volume du *fruit*, mais au détriment de sa saveur, de son parfum et de sa qualité. A mesure que le *fruit* s'approche de sa maturité, la proportion du ligneux, relativement au volume, diminue, tandis que celle du sucre augmente. Ce sucre ne peut provenir de la séve; car un *fruit* détaché de l'arbre, et partant soustrait à l'afflux de cette séve, continue à mûrir, à se sucrer, en un mot à gagner en qualité. On trouve encore dans les *fruits* de la gomme, des acides (malique, citrique, tartrique) libres ou combinés, de l'albumine végétale et une substance aromatique particulière. Ajoutons-y la *pectine*, qui, par l'addition d'un équivalent d'eau, se transforme en *acide pectique* ou gelée végétale; la fécule, et enfin les huiles fixes et volatiles.

« L'accumulation du sucre, ajoute de Jussieu, provient sans doute de la métamorphose de l'amidon et de la gomme, qui n'ont besoin pour cela que de quelques équivalents d'eau en plus. Ces transformations chimiques, que nous avons remarquées dans les *fruits*, se continuent même après la vie, puisque les *fruits* se sucrent en cuisant. Les acides y contribuent aussi beaucoup; ils influent donc sur la saveur du *fruit* de deux manières : indirectement, en provoquant la formation des matières sucrées; directement, en se mêlant à celles-ci et communiquant au *fruit* une saveur particulière. » D'après l'observation déjà ancienne de Sénebier, les *fruits*, d'abord acerbes, deviennent ensuite doux et sucrés; le principe astringent, qui se rapproche toujours davantage de l'acide végétal (et qui, suivant lui, en est l'ébauche), se métamorphose en sucre en s'unissant à l'oxygène; il est certain aussi que les acides s'oxygènent de plus en plus; que l'acide citrique des raisins verts, par exemple, se trouve ainsi transformé en acide tartrique. « Il semblerait, dit-il, que la partie gommeuse de la séve devient la partie sucrée des *fruits*. Et comme on obtient l'acide du sucre (acide oxalique) de la gomme, on peut croire que celle-ci change de saveur suivant la proportion de ses éléments. » Lorsqu'il indique les principes constituants de la fécule, il dit encore que l'augmentation de l'oxygène peut la faire passer à l'état de matière sucrée.

La maturation peut être regardée comme l'âge adulte du *fruit;* c'est, comme dit Couverchel, un état transitoire entre la formation des principes et leur dissociation. Elle s'effectue par la réaction de ces principes, phénomène purement chimique, qui commence à se produire lorsque le *fruit* a acquis tout le développement dont il est susceptible, et lorsque ces principes ont atteint leur dernier degré de perfection. Il semble qu'alors la nature abandonne le *fruit* à lui-même, en laissant obstruer les vaisseaux du pédoncule, qui jusque-là concouraient à son développement; dès ce moment, l'action vitale est suspendue. La maturation des *fruits*, considérée au point de vue chimique, est un dérangement d'équilibre, un commencement d'altération. Si nous envisageons ce phénomène dans son application la plus essentielle, c'est-à-dire la propagation de l'espèce, nous reconnaîtrons sans peine la nécessité de l'altération du péricarpe, pour que la graine soit mise à même de puiser dans le sol les principes nécessaires à son développement. Lors donc que le *fruit* est arrivé à tout son accroissement, l'altération commence; il *tourne*, comme on dit vulgairement; la transition, plus ou moins brusque suivant les espèces, est presque toujours insaisissable.

Il en résulte qu'il n'y a pas et ne peut y avoir de ligne de démarcation bien tranchée entre la maturation et l'altération proprement dite. En effet, comme nous le verrons plus loin, certains *fruits*, tels que les nèfles, les cormes, les melons, etc., ne sont bons à manger que lorsqu'ils sont *blettis*, c'est-à-dire qu'ils ont dépassé le terme de leur maturité et subi un commencement de décomposition. « A mesure, dit encore Couverchel, que le développement du *fruit* s'effectue, la pellicule ou épicarpe qui le recouvre s'amincit, acquiert de la transparence et permet à la lumière et à la chaleur d'exercer une influence plus vive. C'est dans cette seconde période de l'existence du *fruit* que la maturation s'opère; les acides disparaissent en grande partie à mesure qu'elle s'effectue. L'eau et la gélatine se séparent par l'action de la chaleur. On sait, par une expérience journalière, que, pour obtenir la gelée de certains *fruits*, il ne faut pas les prendre dans un état de maturation trop avancée, parce qu'alors une grande partie de la gélatine a été convertie en matière sucrée. Les confitures de groseilles ne forment une gelée consistante que lorsqu'on les laisse peu de temps sur le feu. Il n'est pas rare de voir à la surface de certains *fruits*, et particulièrement des prunes, des larmes de gomme. Le cambium s'est épanché, et la gélatine n'a pu être soumise à l'action des acides et transformée en matière sucrée. On sait que la coction favorise la réaction des principes. »

La fécule paraît jouer un certain rôle dans la maturation des *fruits* charnus; c'est elle qui, par ses transformations, donne naissance à la gomme ou gélatine. On la retrouve dans les *fruits* les plus divers, les poires, les pommes, le verjus, mais surtout dans les châtaignes et dans les *fruits* féculents ou farineux. La maturation de ceux-ci présente ce fait particulier qu'ici c'est le principe sucré qui se transforme en matière amylacée. Leur existence, d'ailleurs, n'a qu'une période : elle commence avec le développement de l'ovaire et finit lorsque les principes sont formés. On doit donc les regarder comme des réservoirs où ces principes viennent s'accumuler après s'être débarrassés de l'eau de végétation qui servait à les charrier dans les diverses parties de la plante.

Plusieurs causes peuvent influer sur la maturation en la hâtant ou la retardant. Tels sont le climat, la température, la nature du sol, le degré de sécheresse ou d'humidité de l'air, l'exposition, la situation des arbres en espalier ou en plein vent, l'action plus ou moins intense des rayons solaires, et surtout certaines opérations culturales entreprises dans un but spécial.

Parmi les moyens de hâter la maturité des *fruits*, nous citerons en première ligne l'effeuillaison, qui a pour objet de les exposer à l'action plus directe du soleil. Mais on doit commencer cette opération seulement lorsque le *fruit* a atteint toute sa grosseur, la conduire graduellement, c'est-à-dire n'enlever à chaque fois qu'un petit nombre de feuilles et avoir soin de conserver celles qui avoisinent le *fruit*. L'incision annulaire, pratiquée sur les rameaux ou même sur les pédoncules, est encore un bon moyen pour les *fruits* à pepins, tels que pommes, poires, etc. Mais elle serait très-nuisible aux arbres qui portent des *fruits* à noyau, comme le pêcher, le prunier, l'abricotier, etc., et surtout à ceux qui sont sujets aux écoulements de gomme. Pour les raisins, on se contente de tordre le pédoncule de la grappe, ou même de le couper à moitié, comme une marcotte d'œillet.

On hâte beaucoup la maturité des *fruits* en les mettant sous verre; l'idéal de la perfection, pour l'emploi de ce moyen, consisterait à mettre les arbres fruitiers en serre, lors même que la serre ne recevrait d'autre chaleur que les rayons du soleil, à plus forte raison si on y ajoutait un chauffage artificiel. Mais comme cette culture de luxe n'est pas à la portée de tout le monde, on y supplée par d'autres procédés. Quand un arbre ou une vigne se trouve à proximité d'une serre ou d'une bâche, on peut faire pénétrer dans l'intérieur de cet abri une branche dont les *fruits* mûriront beaucoup plus tôt que ceux qui sont restés au dehors. Une cloche en verre qu'on assujettit au-dessus d'un *fruit* ou d'un rameau suffit dans bien des cas. On emploie aussi avec avantage un bocal dont l'ouverture est assez grande pour laisser entrer un *fruit* ou la partie du rameau qui le porte. On simplifie encore ce dernier moyen en renfermant les *fruits*, lorsqu'ils ont atteint un certain degré de développement, dans des sacs de crin, de toile, de papier, etc., à la condition d'enduire ces sacs d'une couche d'huile, pour les rendre aussi transparents que possible. En outre, on protége ainsi les *fruits* contre les oiseaux, les insectes, la poussière, etc.

Un des meilleurs moyens de faire grossir et mûrir les *fruits* consiste à leur donner tous les soirs, pendant les grandes sécheresses, un arrosage sous forme de pluie fine, qui ramollit et fait céder leur enveloppe souvent dure et coriace, et favorise ainsi le développement du tissu charnu et pulpeux. Quand cet arrosage a lieu en plein soleil, les *fruits* prennent encore une couleur plus vive, qui, si elle n'ajoute rien à leur qualité, leur donne du moins une plus belle apparence. Pour obtenir ce dernier résultat encore plus prononcé, on peut dissoudre dans l'eau des arrosages une petite quantité de sulfate de fer. Enfin, quelques auteurs recommandent, pour éviter l'oblitération des vaisseaux du pédoncule et l'arrêt de la séve, de soutenir les *fruits* pendants à l'aide d'un petit plateau ou mieux d'un filet à claire-voie.

Il est à peine besoin de dire que les serres ou les châssis chauffés au thermosiphon ou autrement donnent les résultats les plus complets sous ce rapport; mais ici nous entrons